

# COMMUNE DE MONTGARDIN

05230



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 6 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian BOREL, 1<sup>er</sup> Adjoint, en raison de la démission de son mandat de maire de Jean-Marc AUROUZE ;

Présents : ABDELLAOUI Ben Youssef, BOREL Christian, BONNAFFOUX Luc, BUISSON Lorraine CHAMBONNIERE Caroline, DERIVAUX Richard, FAURE Joseph, PERRET Robert, REYNAUD Laurent, VASSEUR Julien.

ABSENTS : AUROUZE Jean-Marc,

M. Laurent REYNAUD est désigné secrétaire de séance.

Christian Borel ouvre la séance en donnant lecture du courrier, en date du 2 avril 2021, de Madame La Préfète, indiquant accepter la démission de Jean-Marc AUROUZE de son poste de Maire.

De fait, Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Christian BOREL assure l'intérim dans l'attente de l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints.

La présente séance du Conseil Municipal est, de ce fait, présidée, par Christian BOREL, 1<sup>er</sup> Adjoint, assurant les fonctions de maire par intérim.

### Vote des taxes locales 2021 D2021-16


Le Maire-Adjoint, Christian BOREL, présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Afin de conserver les ressources de la Commune, le Maire-Adjoint propose de maintenir les taux de 2020. Toutefois, la disparition progressive de la taxe d'habitation étant compensée par la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, il convient d'additionner le taux départemental de 26.10 % au taux de 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021,
- **FIXE** pour 2021 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe foncière sur bâti	27.41%	27.41% + 26.10 % = 53.51%
Taxe foncière sur non bâti	92.86%	92.86 %


**MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**  
 COMMUNE : 084 MONTGARDIN  
 ARRONDISSEMENT : 05 GAP  
 TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE GAP

N° 1259 COM (1)  
**TAUX**  
**FDL**  
**2021**

**ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021**

**I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021**

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence (col.3 x col.2)	TAUX VOTÉS	Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux plafond pour 2021
Taxe foncière (bâti).....	385 750	53,51 (*)	394 200	210 936	53,51	210 936	131,62
Taxe foncière (non bâti).....	12 785	92,86	12 600	11 700	92,86	11 700	255,01
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : <input type="checkbox"/>				Totaux :		222 636	
(*) dont taux départemental 2020 : 26,10						222 636	

**AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE**

Taxes	Taux de référence de 2021	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux proportionnel (col.8 x col.10)
Taxe foncière (bâti).....	53,51	Produit total souhaité 222 636 ----- 222 636 = 1,000000 Produit total de référence (total colonne 4) (6 décimales)	53,51
Taxe foncière (non bâti).....	92,86		92,86
CFE.....	>>>		

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

**II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021**


CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			10 946		>>>	10 946
Allocations compensatrices		DCRTP	FNGIR		Effet du coefficient correcteur	
1 551		versement	contribution	versement	contribution	-35 951

**III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021**

222 636	+	10 946	+	1 551	+	0	-		+		+	-35 951	=	199 182
Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

A 05007 GAP CEDEX  
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES  
 FRANCIS PAREJA  
 Le 26 MARS 2021

Le maire, Adjoint *Christine BOREL*  
 le 12 AVR. 2021

  
 Le maire, Adjoint *Christine BOREL*  
 le 12 AVR. 2021

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

## Approbation du Budget primitif 2021 D2021-17

Le Maire-Adjoint Christian BOREL, présente au Conseil Municipal, le budget primitif 2021 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	523 586.65 €	Recettes de fonctionnement	523 586.65 €
Dépenses d'investissement	306 097.23 €	Recettes d'investissement	306 097.23 €
TOTAL	829 683.88	TOTAL	829 683.88 €

Le Maire-Adjoint commente la proposition de budget et détaille les articles.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire-Adjoint et après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des votants :

- D'approuver le budget primitif 2021



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	187 295,00		193 856,00		193 856,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 800,00		134 550,00		134 550,00
014	Atténuations de produits	17 622,00		20 800,00		20 800,00
65	Autres charges de gestion courante	30 030,00		32 830,00		32 830,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>385 747,00</b>		<b>382 036,00</b>		<b>382 036,00</b>
66	Charges financières	8 500,00		6 000,00		6 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 738,00				
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	2 285,79		3 525,65		3 525,65
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>378 270,79</b>		<b>391 561,65</b>		<b>391 561,65</b>
023	Virement à la section d'investissement	116 047,00		131 000,00		131 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 025,00		1 025,00		1 025,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>117 072,00</b>		<b>132 025,00</b>		<b>132 025,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>495 342,79</b>		<b>523 586,65</b>		<b>523 586,65</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****523 586,65****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	76 345,00		79 715,00		79 715,00
73	Impôts et taxes	203 908,00		207 631,00		207 631,00
74	Dotations et participations	99 124,00		98 617,00		98 617,00
75	Autres produits de gestion courante	34 200,00		40 000,00		40 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>413 575,00</b>		<b>425 963,00</b>		<b>425 963,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 412,00				
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>415 987,00</b>		<b>425 963,00</b>		<b>425 963,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>415 987,00</b>		<b>425 963,00</b>		<b>425 963,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

97 623,65

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT****523 586,65**

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>132 025,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Rectes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 500,00		4 000,00		4 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	immobilisations corporelles	2 000,00		21 100,00		21 100,00
22	immobilisations reçues en affectation					
23	immobilisations en cours	136 325,00	2 500,00	134 265,00		136 765,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	140 825,00	2 500,00	159 365,00		161 865,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	48 773,00		48 550,00		48 550,00
19	Compte de liaison : affectat* (BA, régle)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			3 780,00		3 780,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	48 773,00		52 330,00		52 330,00
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	189 598,00	2 500,00	211 695,00		214 195,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
047	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	189 598,00	2 500,00	211 695,00		214 195,00

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	91 902,23	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	306 097,23	=

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Rectes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	59 345,00		59 720,00		59 720,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	immobilisations corporelles					
22	immobilisations reçues en affectation					
23	immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	59 345,00		59 720,00		59 720,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	18 180,00		24 400,00		24 400,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	46 155,29		59 402,23		59 402,23
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus			550,00		550,00
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>	64 365,29		114 352,23		114 352,23
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	115 711,29		174 072,23		174 072,23
021	virement de la section de fonctionnement	116 047,00		131 000,00		131 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	1 026,00		1 026,00		1 026,00
047	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	117 072,00		132 026,00		132 026,00
	<b>Total</b>	232 783,29		306 097,23		306 097,23

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>		+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	306 097,23	=

POUR INFORMATION :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	132 026,00
---	------------



## **Vente d'un terrain communal**

Le Maire-Adjoint expose au Conseil Municipal que par délibération n° 2020-04, en date du 23 janvier 2020, le conseil Municipal avait accepté de céder du terrain communal jouxtant le lot constructible n° 2 - B 992 - dans le lotissement des Adrets.

Cette vente n'a pas abouti du fait que les intéressés ont renoncé à leur projet d'achat du lot n° 2 du Lotissement les Adrets.

De nouveaux acquéreurs souhaitent acheter le lot constructible n° 2 parcelle B 992 et proposent donc d'acquérir la partie communale.

Compte tenu de sa faible superficie et de son absence d'utilité pour la commune, le Maire-Adjoint propose au Conseil municipal d'accepter de céder ce terrain aux demandeurs, sous réserve pour eux d'être acquéreurs de la parcelle B992 du lotissement les Adrets. Un bornage sera impératif. De plus, les acquéreurs devront supporter la totalité des frais relatifs à cette opération (frais de notaire de géomètre et de bornage). Le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe pour la vente du terrain communal ci-dessus décrit au prix de 10 € le m<sup>2</sup> avec prise en charge totale de tous les frais de notaire, de géomètre et de bornage par les acquéreurs,

## **Démission du Maire**

Jean-Marc AUROUZE a adressé, le 27 mars 2021, à la Préfète, sa lettre de démission afin de mettre fin à son mandat de maire.

Pour courrier en date, du 2 avril 2021, Madame la Préfète a indiqué accepter cette démission.

Toutefois, Jean-Marc AUROUZE, n'ayant pas indiqué renoncer à son mandat de conseiller municipal, le conseil municipal reste donc complet, il n'y a pas lieu d'organiser une élection municipale complémentaire avant l'élection du nouveau maire et des adjoints qui devra se dérouler avant le 30 avril.

## **Informations**

Le maire-adjoint donne lecture du courrier de l'amicale des sapeurs-pompiers de La Bâtie-Neuve qui remercie la mairie pour l'aide apportée lors de la vente des calendriers en fin d'année 2020.

Le Département fait actuellement procéder à des travaux de goudronnage sur la RD 93 entre le PR 3 et le PR4 soit de Lombardy à l'entrée des Viaux. Travaux réalisés par l'entreprise Colas.

## **Urbanisme**

Christian BOREL fait un point sur le coût de la desserte électrique d'une parcelle située au Reclus.

## **Ecole**

Suite aux évènements qui ont frappé la commune, une cellule psychologique a été mise en place, à l'école dès le lundi 29 mars. L'inspectrice était présente.

Une nouvelle rencontre est prévue, courant de la semaine 17, en présence de l'Inspectrice de l'Académie, la psychologue, les enseignantes, les représentantes des parents d'élèves et un représentant de la Mairie.

## **Eglise**

Roland MULLER, chargé du gardiennage de l'Eglise, indique qu'il serait souhaitable de faire réviser la sonorisation des cloches.

## **Soutien de Monsieur Jean-Michel ARNAUD**

Christian BOREL fait part au conseil municipal du message de soutien qu'il a reçu de la part de Jean-Michel ARNAUD, Sénateur et Président de l'AMF 05 suite aux évènements qui ont frappé la commune.

## **Questions diverses**

Joseph FAURE :

- 8 tonnes d'enrobés à froid ont été employées sur la voirie communale les 6 et avril. Travail effectué par l'employé communal et Joseph FAURE.
- Fuite d'eau du Saruchet : tout est rentré dans l'ordre, la flaqué d'eau située à l'avant d'une habitation de la rue des Bleuets est désormais asséchée. Il s'agissait vraisemblablement d'une résurgence de la fuite qui a été réparée au-dessus.
- Joseph FAURE indique avoir assisté à une réunion à la CCSPVA le 7 avril. Cette réunion concernait le Dévezet qui sera désormais géré par les deux com com à savoir la CCSPVA et la CCSP (organisation d'un groupe de travail, relevé topographique).
- Un point a été fait concernant le raccordement au réseau d'eau de la parcelle A1440 côté ouest. Tout est conforme.

Richard DERIVAUX indique qu'une rase déborde sur le chemin de la Draye à proximité des balises J13.

Robert PERRET fait le compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage de la STePRiM à laquelle il a assisté à la com com le 30/03/2021.

Plus aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 20h00.

Christian BOREL,  
Maire-Adjoint.

